



COMITE SYNDICAL  
du VENDREDI 17 JUIN 1994

**PRESENTS OU REPRESENTES :**

M. Charles GINESY, Président du Conseiller Général des A.M.,  
Mlle Pierrette BELLON, Conseiller Général, Maire de SAINT-AUBAN,  
M. André-Charles BLANC, Conseiller Général, Maire de THEOULE,  
M. Fernand BLANCHI, Conseiller Général, Maire de VALDEBLORE,  
M. Maxime COULET, Conseiller Général, Maire de St CEZAIRE,  
M. Roger DUHALDE, Conseiller Général, Maire de MOUGINS,  
M. Gaston FRANCO, Conseiller Général, Maire de ST MARTIN VESUBIE,  
M. Pierre GUIGONIS, Conseiller Général, Maire de ROQUEBILLIERE,  
M. Jean-Pierre LELEUX, Conseiller Général,  
M. Jean-Pierre MANGIAPAN, Conseiller Général,  
M. Gilbert MARY, Conseiller Général, Conseiller Régional,  
M. Jean-Pierre MASCARELLI, Conseiller Général, Maire de Bouyon,  
M. Pierre-Guy MORANI, Conseiller Général, Maire de Gilette  
M. Paul OLLIE, Conseiller Général,  
Mme Michèle TABAROT, Conseiller Général,  
M. Jean THAON, Conseiller Général, Maire de LANTOSQUE,  
M. Robert VELAY, Conseiller Général,  
M. Jean-Paul DAVID, Maire de GUILLAUMES,  
M. Joseph BALDINI, Adjoint au Maire de ROQUESTERON,  
M. Georges BARBIER, Adjoint au Maire de PEONE-VALBERG,  
M. Lucien BELLEOUD, Adjoint au Maire de CLANS,  
M. J.P. BOUIGES, Adjoint au Maire de COURSEGOULES,  
M. Edmond CLARY, Conseiller Municipal d'ISOLA,  
M. Michel de LORENZO, Adjoint spécial au Maire de THORENC,  
M. Jean-Marie MARIA, Adjoint au Maire de ROQUEBILLIERE,  
M. Marcel MURRIS, Conseiller Municipal de St ETIENNE de TINEE,  
M. Emile ORENGO, Adjoint au Maire de VILLARS/VAR,  
Mme Francine SOMARIA, Adjoint au Maire de GILETTE.

**EXCUSES :**

M. Pierre JABOULET, Maire de CARROS,  
M. Jean SENECA, Conseiller Municipal de BREIL/ROYA,  
M. Roger ZORRO, Conseiller Municipal de ST MARTIN VESUBIE,



Avenue Paul Montel, cité des Moulins, bât. 38, esc. 48 - 06200 NICE  
Tél. : 93 83 60 40

BREIL-SUR-ROYA / CARROS / CLANS / COURSEGOULES / GILETTE / GUILLAUMES / ISOLA / LANTOSQUE / PUGET-THENIERS  
ROQUEBILLIERE / ROQUESTERON / ST-CEZAIRE-SUR-SIAGNE / ST-ETIENNE-DE-TINEE

ST-MARTIN-VESUBIE / ST-SAUVEUR-SUR-TINEE / ST-VALLIER-DE-THIEY / SOSPEL / TENDE / THORENC / VALBERG / VALDEBLORE / VILLARS-SUR-VAR

## ASSISTAIENT A LA REUNION DU COMITE :

Mme Christine REY, Payeur Départemental Adjoint,  
Mme Monique LEGENDRE, Directeur Général Adjoint du Conseil  
Général, Représentant M. MOTTES,  
M. Jean-Pierre GUICHARD, Directeur des Affaires Cultuelles du  
Conseil Général des Alpes-Maritimes,  
M. Olivier SAMBUCCHI, Chef de Bureau des Affaires Cultuelles du  
Conseil Général des Alpes-Maritimes  
M. Hubert TASSY, Délégué Départemental à la Musique et la Danse  
M. Roger BRUN, Directeur Général de l'Ecole Départementale de  
Musique des Alpes-Maritimes,  
M. Claude VANDAMME, Directeur Pédagogique Adjoint de l'E.D.M.

## ORDRE DU JOUR :

- 1/ - Renouvellement du bureau du Syndicat.
- 2/ - Compte de Gestion 1993 du Comptable.
- 3/ - Compte Administratif 1993.
- 4/ - Questions Orales.
- 5/ - Questions Diverses.

0-0-0-0-0-0  
0-0-0-0  
0-0

M. Charles GINESY ouvre la séance à 11 h 00 en  
regrettant le départ de Maître Hervé de FONTMICHEL nommé à la Région.

### 1/ Renouvellement du bureau du Syndicat:

**Président** : - M. Charles GINESY / Canton de GUILLAUMES

**1er Vice-Président** : - M. Jean THAON / Canton de LANTOSQUE

**2ème Vice-Président** : - M. José BALARELLO / Canton de TENDE

**3ème Vice-Président** : - Mme Pierrette BELLON / Canton de SAINT AUBAN

**4ème Vice-Président** : - M. J. Pierre LELEUX / Canton de GRASSE

**Secrétaire** : - M. J. P. MASCARELLI / Canton de COURSEGOULES

**Membres** : - M. Paul OLLIE / Canton de ST ETIENNE  
- M. P. G. MORANI / Canton de ROQUESTERON  
- M. Pierre JABOULET / Commune de CARROS  
- Mm Colette BOURRIER / Commune de VILLARS/VAR  
- M. Georges BARBIER / Commune de PEONE-VALBERG

ADOpte A L'UNANIMITE

## 2/ Compte de Gestion 1993 du Comptable.

Après lecture de la balance, les chiffres sont en accord avec ceux du Compte Administratif du Syndicat.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

## 3/ Compte Administratif 1993 :

Le Président passe la parole à Monsieur Roger BRUN, Directeur Général.

<b>INVESTISSEMENT</b> :	Recettes .....	400 572.36 F
	Dépenses .....	156 231.08 F
	Excédent :	<u>244 341.28 F</u>

<b>FONCTIONNEMENT</b> :	Recettes .....	6 404 898.69 F
	Dépenses .....	6 166 503.23 F
	Excédent :	<u>238 395.46 F</u>

**EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE : 482 736.74 F**

**APPROUVE A L' UNANIMITE**

4/ - Questions Orales : **NEANT**

5/ - Questions Diverses :

Monsieur Jean THAON, 1er Vice-Président, demande si les communes sont à jour de leurs cotisations.

Madame Christine REY, Payeur Départemental Adjoint signale qu'une commune doit des sommes importantes.

Monsieur Charles GINESY s'étonne que les communes ne paient pas. Il rappelle aux représentants des communes l'obligation de verser leur quota et de l'inscrire au budget. On ne doit pas contraindre les autres communes à partager par solidarité. Il rappelle que seul le règlement au moment voulu des cotisations par chaque commune permettra une saine gestion financière du Syndicat.

En ce qui concerne les droits d'inscription au C.N.R. de Nice, il est inacceptable que les élèves extérieurs notamment ceux du Haut-Pays soient défavorisés par un paiement de cotisations excessif. Monsieur Charles GINESY souligne que le Conseil Général fera en sorte de remédier à cette situation.

Le Président remercie les élus, Maires, Adjointes, Conseillers Municipaux qui participent à l'épanouissement de cette activité culturelle qu'est la musique au bénéfice des enfants. Il félicite les Maires et leur demande de maintenir leurs efforts et confirme l'aide importante apportée par le Conseil Général.

Il complimente également Monsieur BRUN, Directeur Général de l'Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes pour le travail effectué au sein de son établissement toujours en accord avec les services Culturels du Département dirigés par Madame LEGENDRE et Messieurs GUICHARD et SAMBUCCHI.

Aucune question nouvelle n'ayant été soulevée, le Président clos la séance à 12 h 00.

Le Vice-Président,  
Jean THAON

